

## **Compte-rendu de la réunion du 16 décembre 2019**

Sont Présents :

*Colin Rieutord, Alain Candiago, Khorine Banos, Daniel Ponta, Jean-Luc Loevenbruck, Monique Mornico, Marie-Claude Gresset, Daniel Coudor, Abdes El Jawahiri, ET... Thierry, Bona...*

### **RDV AVEC A. WAILLE**

Colin, Marie-Claude et Alain ont rencontré le maire de Coteaux du Lizon au sujet notamment de la poursuite du bail de location. Le local sous bail précaire nous était prêté pendant 6 mois. Le maire a bien compris que pour l'instant nos faibles ressources ne permettaient pas le paiement d'un loyer et assimile ce prêt à une subvention à l'association (environ 300 €/mois ; un bail du même type sera signé pour un an. Il accepte également la demande de 2 locaux supplémentaires, l'un pour l'atelier bois, l'autre pour l'atelier vélo (aval du conseil municipal en attente). Cet atelier pourrait être co-géré avec le CPIE qui possède un atelier mobile mais aurait besoin d'un local. La Communauté de communes a un projet de maison des mobilités dans des locaux situés derrière la médiathèque de St Claude. Il est signalé que la porte extérieure est parfois laissée ouverte par les exploitants de la future salle de sport car ils ont du matériel stocké à côté de notre local.

### **CAFE REPARATION DU 7 DECEMBRE 2019**

Le dernier café réparation s'est déroulé sur deux sites, St Lupicin et St Claude, quartier des Avignonnets à l'éco-appart du CPIE. Si le 1<sup>er</sup> n'a pas eu grand succès, le 2<sup>ème</sup> a vu un bon nombre de personnes intéressées, dont des jeunes ayant des « overboard » à réparer.

### **NOUVELLES ACTIVITES**

Les nouvelles activités atelier bois et atelier vélo seront mises en place dès que les locaux seront mis à disposition, il conviendra que ceux-ci soient autonomes avec des responsables de section.

L'atelier bois organisera l'apprentissage du travail du bois, la création d'objets et la mise en commun de matériel (aux normes) ; les machines seront réservées aux personnes ayant eu l'approbation des référents. Référents : Alain, Olivier, Thierry et Étienne Sens.

L'atelier Vélo travaillera avec le CPIE qui a du matériel mais recherche un local ; il faut beaucoup de pièces détachées, dont de la récupération. Le local dédié ne sera pas très grand, il conviendra de l'organiser au mieux ; l'exemple du vélo campus de Besançon est à suivre. Référents : Daniel C, Loïs, Bona.

Nous avons rencontré la directrice de l'Atelier des Savoir-Faire pour utiliser l'imprimante 3D pour fabriquer des pièces. Une convention sera signée avec la Comcom avec plusieurs utilisateurs désignés ; une session découverte sera organisée prochainement.

### **AVENIR DES ATELIERS**

Il convient d'ouvrir une réflexion sur l'avenir de notre structure : lieu d'insertion ? permanent salarié ? pour l'instant ce n'est pas souhaitable, mais cela peut arriver à terme si les ateliers se développent. On a bien vu que pour obtenir des subventions, il faut raisonner à plus grande échelle ; concernant l'acquisition éventuelle d'un véhicule, il est possible pour une commune d'obtenir des subventions pour acheter un véhicule qui serait partagé avec une association. Après une première discussion avec le maire Alain Waille, cela pourrait être intéressant : la commune l'utiliserait du lundi au vendredi midi et nous l'aurions le vendredi après-midi et le samedi. A suivre.

## **RESSOURCERIE**

Il est parfois difficile de savoir ce qui peut être vendu. Il convient de bien renseigner les fiches d'entrées des appareils et indiquer ce qui a été fait dessus et pourquoi la réparation n'est pas terminée. Une pastille couleur sera apposée sur les objets prêts à être mis en vente ; les prix seront fixés par 2 personnes ; Monique se propose pour aider Jean-Luc pour la mise en vente et le suivi.

## **COMPTABILITE**

Marie-Claude et Khorine tiennent manuellement un carnet de caisse. Il convient de disposer de listes :

- Ventes
- Réparations
- Matériaux qui entrent et qui sortent
- Appareils

Pour tenir une comptabilité cohérente et juste.

Qui s'engage sur la gestion des entrants ? tous ceux qui réceptionnent ou apportent des objets doivent s'astreindre à compléter cette liste. Une procédure qui devra être connue de tous est à définir et sera affichée.

Il serait bien de confectionner des panneaux sympas pour donner des explications au public.

## **PROCHAINS STAGES**

- Atelier « LINUX partie »
- Session découverte imprimante 3D
- Utilisation d'une tronçonneuse en sécurité (en avril un samedi)
- Plomberie (février)
- Bois menuiserie, thématique à définir (mars)
- Défonceuse
- Réparation ampoules LED (un samedi à partir de février) (possibilité de les revendre à bas prix)  
Les dates seront fixées ultérieurement, de préférence le samedi

**DIVERS** : demande d'adhésion pour des membres de l'UDAF ayant peu de moyens, adhésion globale. La mise au vote valide une adhésion globale de l'UDAF permettant à ses membres de fréquenter l'Atelier.

Prochain café réparation samedi 4 janvier 2020